

PRESIDENT ET MEMBRES DU BUREAU DE L'UNITE D'INTEGRITE DE L'ATHLETISME

DESCRIPTION DE POSTE

Fonction

Dans le cadre de son programme de gouvernance et de réformes pour l'intégrité de l'athlétisme, l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme ("IAAF") a créé l'Unité d'Intégrité de l'Athlétisme (UIA) indépendante en avril 2017.

L'Unité d'Intégrité de l'Athlétisme a pour rôle de protéger l'intégrité de l'Athlétisme. Pour ce faire, elle met sur pied des activités éducatives et de contrôle, diligente des enquêtes et engage des poursuites en cas de violation des règles antidopage et d'autres manquements à l'intégrité dans le cadre des Règles et Règlements de l'IAAF, y compris le Code de conduite de l'intégrité et les règles découlant du Code mondial antidopage.

L'UIA est dirigée par le Bureau de l'UIA. L'IAAF recherche des candidatures pour les trois Membres indépendants du Bureau de l'Unité d'Intégrité, son Président inclus.

Le Bureau de l'UIA dirige l'Unité d'Intégrité et est chargé d'approuver la stratégie de l'UIA, le plan annuel, les politiques et les procédures de l'Unité ainsi que son budget (sous réserve d'une allocation du Bureau exécutif de l'IAAF). Le Bureau surveille les résultats d'ensemble de l'Unité, y compris la nomination et le suivi du Directeur de l'Unité dans l'exécution de la stratégie convenue et du plan annuel. Le Bureau devra faire rapport au Congrès de l'IAAF chaque année et au Conseil de l'IAAF lors de chaque réunion en personne et sur demande.

Composition

Le Bureau de l'Unité d'Intégrité est composé de :

- trois (3) Membres indépendants, dont l'un est le Président
- un Membre du Conseil de l'IAAF nommé par le Conseil (sans droit de vote)
- le responsable de l'Unité d'intégrité (sans droit de vote).

Compétences

Les trois Membres indépendants doivent avoir les attributs suivants :

- un membre (qui sera le Président du Bureau) doté d'une expérience substantielle en matière de gouvernance, y compris, de préférence, dans le domaine de l'intégrité sportive. Cette personne doit être un leader complet et crédible aux yeux de la communauté internationale en termes d'expérience commerciale, de réalisations et de réputation;
- un membre doté d'une expérience en matière de gouvernance et de lutte antidopage ou autres questions ayant trait à l'intégrité;
- un Membre qui est un avocat ayant une expérience juridique significative, de préférence dans le domaine du droit du sport et du droit réglementaire et/ou associatif.

De plus, les candidats auront les qualités suivantes :

- Être une personne d'une intégrité irréprochable ;
- Avoir une expérience significative en matière de gouvernance ;
- Être capable d'avoir une vue d'ensemble des enjeux et de développer des partenariats stratégiques à travers le paysage sportif à un niveau international ;
- Être une personne influente, efficace, élocuente, diplomate et sachant communiquer avec les autres dans un contexte multiculturel.

Responsabilités

Le Bureau de l'Unité d'intégrité exerce les fonctions, pouvoirs et responsabilités suivantes :

- protéger l'intégrité de l'Athlétisme et de l'IAAF, en agissant à tout moment de bonne foi et dans le meilleur intérêt de l'Unité ;
- s'assurer que le Bureau de l'Unité d'intégrité parvienne à des décisions équilibrées et objectives dans l'exercice de sa mission et de ses fonctions préalablement définies. Sa mission et ses fonctions comprennent surtout :
 - L'approbation et l'examen d'un plan stratégique pour l'Unité et le suivi régulier de l'état d'avancement par rapport à ce plan stratégique ;
 - L'identification et la gestion des risques de l'Unité ;
 - L'approbation et l'examen d'un plan et d'un budget annuels et le suivi régulier de l'état d'avancement par rapport au plan et au budget annuels ;
 - La nomination du Directeur de l'Unité et le suivi de son travail ;
 - L'approbation des décisions du Directeur de l'Unité dans les cas suivants :
 - En vertu des Règles, il existe un cas de violations en lien ou non avec le dopage qui doit être poursuivi ;
 - L'IAAF fera appel des décisions du Tribunal disciplinaire ;
 - L'IAAF participera à tout appel ou autre procédure devant le TAS ou toute autre instance auprès de laquelle l'IAAF n'est pas partie.
 - Le suivi de la performance générale de l'Unité ;
 - Le rapport au Congrès de l'IAAF chaque année et au Conseil de l'IAAF à chaque réunion en personne.
- représenter et défendre l'UIA au plus haut niveau auprès de l'ensemble des parties prenantes clés, des partenaires internationaux et des médias.

Le Président dirige le Bureau en jouant un rôle de gouvernance essentiel dans la supervision de l'UIA. Il est attendu qu'il/elle joue un rôle important dans l'établissement et le maintien de l'image et de la réputation de l'UIA au sein de la communauté internationale, notamment en établissant des partenariats stratégiques avec des intervenants clés, des partenaires internationaux et les médias.

Plus d'informations sur l'UIA et le Bureau de l'UIA sont disponibles dans les Règles de l'Unité d'Intégrité de l'Athlétisme à l'adresse suivante : [IAAF Rules and Regulations](#)

Nomination et durée du mandat

La durée du mandat des membres du Bureau de l'UIA est de 4 ans d'octobre 2019 à octobre 2023.

Le Panel chargé des nominations au Bureau de l'UIA est chargé de formuler des recommandations quant aux Membres à nommer au Bureau aux Fédérations membres de l'IAAF à la réunion du Congrès (qui doit se tenir à Doha le 25 et 26 septembre 2019) pour approbation.

Les Membres indépendants titulaires (y compris le Président) du Bureau de l'UIA ont indiqué leur intention de postuler pour une nouvelle nomination au Bureau de l'UIA pour les 4 prochaines années.

Administration

Le Bureau de l'UIA se réunit en moyenne six fois par an dont trois en personne.

Une indemnité annuelle sera versée en plus du remboursement des frais de voyage ou autres dépenses encourues dans le cadre de ce poste en accord avec la politique de l'IAAF.

Vérification

La nomination de toute personne comme Membre du Bureau de l'Unité d'intégrité est soumise à la condition de son Éligibilité (tel que défini dans les Statuts de l'IAAF), y compris la condition de satisfaire à une Vérification d'intégrité par le Panel de vérification, conformément aux Règles de vérification d'intégrité de l'IAAF.

Comment postuler

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse e-mail panel-candidates@iaaf.org devront comprendre les éléments suivants :

- Un curriculum vitae complet
- Coordonnées confidentielles, y compris l'adresse (professionnelle et personnelle), les numéros de téléphone (y compris mobile) et l'adresse électronique confidentielle
- Personnes de référence : coordonnées complètes de trois personnes de référence. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation préalable avec vous. Il incombe au candidat de s'assurer que les personnes de référence sont disposées à fournir les informations lorsqu'un membre de l'équipe de recrutement communique avec elles.

La date limite de dépôt des candidatures est le **13 mai 2019 (18:00 CEST)**.

L'IAAF est un employeur soucieux de l'égalité des chances et accepte les candidatures d'un large éventail de candidats, quels que soient leur âge, leur sexe, leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur handicap.